

Décision Générale colonial

Décision n° 35-320-1923 Interdictions de séjour.

n° 35-320-1923

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 juillet 1923
Numéro JO n° 320 du 31/07/1923	Date du numéro 31 juillet 1923

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit pendant 5 ans au Né Saïd Abdou, condamné pour vol.